

# LYCÉE MOLIÈRE

---

ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENNES ÉLÈVES

---

## BULLETIN MENSUEL

N° 1. — Novembre 1904

---

### SOMMAIRE :

- I. *Les Réunions du mois.*
  - II. *Compte-Rendu de la fête du 19 octobre.*
  - III. *Les Colonies de Vacances.*
  - IV. *L'Union des Associations.*
  - V. *Un projet.*
  - VI. *Sociétaires et Aspirantes Nouvelles.*
  - VII. *Mariages, Naissances, Décès.*
  - VIII. *Avis et correspondances.*
  - IX. *Changements d'adresses.*
- 

### Les Réunions du Mois

---

La réunion de bienfaisance aura lieu le jeudi 10 novembre, à 2 heures précises.

Les réunions de couture auront lieu les lundis 7 novembre et 21 novembre, les vendredis 11 novembre et 25 novembre.

---

## La Fête du 19 octobre

---

C'est par un temps radieux, que le Lycée a ouvert ses portes toutes grandes à ses élèves et à ses invitées. Le soleil n'a pas voulu nous bouder plus longtemps, et s'est promené, lui aussi à travers les galeries, éclairant les visages rieurs, les robes fraîches et répandant un air de gaieté tout à fait de circonstance.

Aussi, celles qu'avaient retenues, ces dernières années la crainte des ondées d'automne, sont-elles accourues, empressées de se faire pardonner une négligence apparente, et nous avons vu ainsi reparaitre, des anciennes, très anciennes élèves, quelques-unes venues tout exprès de province, heureuses de revenir évoquer le bon vieux temps. Ce sont à chaque pas des exclamations accompagnant la surprise des reconnaissances. Mais dans l'animation de la fête, dans la joie de toutes ces écolières en congé il n'y a pas longtemps place pour des souvenirs. Il faut se dépêcher pour ne pas trouver les comptoirs vides ; car c'est une foule compacte qui se dispute les jouets de Mlles Lowengard, les objets de papeterie de Mlles Rochet et Lelièvre, les « Knick Knacks », de Mlles Rousselot et Morice, le bazar de Mlles Karpelès et Levasseur, etc., etc. D'ailleurs, qui pourrait résister à l'amabilité des vendeuses ? Les fleurs sont enlevées en un instant ; les programmes manquent aussi bien vite.

Cependant, n'est-ce pas étrange ? pour des filles d'Ève, nos lycéennes ne sont pas gourmandes ; le buffet étale en vain la séduction de ses éclairs et de ses choux à la crème ; les petits sous s'y amassent lentement. Peut-être est-ce l'excitation qui ôte l'appétit ? En tous cas les mamans auront pu se réjouir de cette sagesse qui leur a épargné un lendemain de fête pénible...

Le thé, apparu l'année dernière et fort apprécié des personnes tranquilles, recherchant un coin pour s'asseoir et causer, n'a pu être organisé cette année ; espérons qu'une autre fois il aura sa place au programme.



Mais un divertissement tout à fait nouveau et original a remporté plein succès ; c'est la visite des caves qui nous ont aidé à arrondir la petite somme, que, tous les ans, nous pouvons consacrer à nos pauvres. Elles sont illuminées et on peut les visiter pour 25 centimes.

A signaler une heureuse innovation. Quelques-unes des jeunes élèves costumées apportent dans la fête une note pittoresque d'un effet très réussi.

Après la séance de prestidigitation, tout à fait réussie, la grande attraction, c'est le concert. On l'attend avec impatience, on l'écoute religieusement et on l'applaudit avec chaleur.

Il se trouve bien quelques spectatrices qui prétendent qu'on y est serré, qu'il y fait bien chaud .. Mais, je vous le demande, cela ne vaut-il pas d'étouffer un peu pour applaudir des compagnes ?

Et c'est de grand cœur que l'on a applaudi un morceau à deux pianos exécuté par Mlles Moniez et Halpheu, des morceaux de violoncelle par Mlle S. Ghins, et de violon par Mlles Uldry, L. Ghins et Paquin.

Particulièrement remarquée, la Danse Macabre de St-Saëns, à laquelle Madame Ghins et Mlle A. Blanc ont bien voulu prêter leur concours.

Les tableaux vivants ont été aussi très réussis. Ils étaient au nombre de quatre en trois groupes. Souvenirs du Moyen-Age : *Berthe au Long Pied quittant son père, puis perdue dans la Forêt*, (Mlles Bartsch, Collin, Hirsch, Rousselot, Verrier).

*Les Choéphores pleurant sur le tombeau d'Agamemnon* (Mlles Debré, Deville, Dreyfus, Dupotet de Brévon, Morice, Paquin, Pontsevrez).

Moins mélancolique et plein d'actualité un *Intérieur Chinois* où Mlles Bouliol, Cahen, Lowengard et Seurre, ont déployé, en de charmantes attitudes, des costumes fort brillants.

Nous voilà loin des fausses draperies attachées par des épingles, dans la coulisse ! Nos jeunes Grecques en remontreraient à Phidias pour la savante simplicité de leurs coiffures, et la chute des plis de leurs peplums.

On ne doit pas oublier *la prière d'Iphigénie* récitée en costumes par Mlles Prontaut et Triney auxquelles s'était jointe Mlle Deville tenant le rôle de Clytemnestre.

Cette fête, qui laissera à toutes celles qui y ont pris part un très agréable souvenir, nous a fourni des ressources pour les œuvres qui nous intéressent. Nous pouvons faire une part à la Caisse de secours de l'Association, une autre à la Société de charité et enfin, comme tous les ans, donner des vêtements à un grand nombre d'enfants des Ecoles de la rue du Rané-lagh puisque notre bénéfice net atteint près de 1.100 fr.



## Les Colonies de Vacances

Tous les enfants que nous avons envoyés aux colonies de vacances sont de retour maintenant depuis un mois, ayant rapporté de leur séjour à la campagne de bonnes joues roses, un très gros appétit et de joyeux souvenirs.

Le nombre de nos petits voyageurs a beaucoup augmenté cette année ; au lieu des 50 enfants de l'été dernier, 70 sont partis respirer pendant un mois l'air sain et fortifiant des champs ; de plus nous avons facilité le voyage à 2 veuves qui ont pu ainsi accompagner leurs enfants à la campagne. Sur ces 70 enfants, 12 sont allés passer l'été chez des parents ou des amis, nous n'avons eu qu'à payer leur voyage et pour cela nous avons été aidées par les compagnies de chemins de fer, en particulier par celle d'Orléans, qui ont accordé des demi-places à plusieurs de nos jeunes voyageurs.

Nous avons envoyé 3 de nos enfants à Bourbonne-les-Bains chez M<sup>me</sup> Maigné où se trouvait déjà depuis un an la jeune Louise Bourriot. Son séjour prolongé au Prieuré lui a fort bien réussi et au retour sa mère l'a trouvée « très fortifiée, grossie, grandie et ayant une mine superbe ».

M. Monod, directeur de l'Assistance publique au Ministère



de l'Intérieur a bien voulu accorder la gratuité de traitement à Louise Bourriot ainsi qu'à Louis Boulet. L'un et l'autre ont bénéficié pendant tout le mois de septembre des bains et des douches qui les ont beaucoup fortifiés. Enfin 55 de nos petits amis ont été confiés à l'œuvre des Colonies de Vacances, (présidente, M<sup>me</sup> Frank Paux; secrétaire, M<sup>lle</sup> Alice Delassaux).

Sur ces 55 enfants qui ont passé un mois à la campagne, l'une, Maria Puel a pu profiter d'une bourse de séjour au bord de la mer offerte à M<sup>me</sup> Delzant par les directrices de l'œuvre.

L'air vivifiant de la mer a fait le plus grand bien à la fillette qui est revenue très fortifiée à Paris.

Trois autres enfants, Augustine Delarbre, petite protégée de M<sup>me</sup> la Directrice, Alice Roux, dont Madeleine Laborie s'occupe particulièrement, et Georges Olivier, recommandé par Germaine Bedeau, plus faibles et plus anémiés que leurs petits compagnons, sont restés deux mois à la campagne.

Espérons que pendant tout l'hiver nos protégés se ressentiront de l'influence salutaire de la campagne, que leur santé sera meilleure et que le souvenir joyeux de leurs vacances apportera une note plus gaie dans leurs tristes vies d'enfants.

D'ailleurs nos jeunes amis ainsi que leurs parents n'ont pas attendu de nous revoir pour nous témoigner leur reconnaissance; des lettres touchantes sont parvenues à M<sup>lle</sup> Scott ainsi que des remerciements émus « pour le grand bien-être et le bonheur des enfants ».

Nous avons fait beaucoup d'heureux, aussi ne devons-nous pas regretter les frais qui sont assez élevés: ils dépassent sensiblement 2.000 francs, mais comme toutes les notes ne sont pas encore payées le total des dépenses ne pourra être publié que dans le prochain bulletin.

Deux de nos petits protégés ayant été malades pendant leur séjour à la campagne, la note du médecin a encore augmenté nos dépenses.

Les médecins du Loiret sont syndiqués, ils appliquent leur tarif ordinaire aux enfants qu'ils ne peuvent soigner gratuitement. M<sup>lle</sup> Delassaux, voyant que les enfants sont pour la

plupart très délicats ou anémiés quand ils quittent Paris et songeant que les frais de maladie pourraient devenir assez considérables, a pensé à une réforme très sage et voici ce qu'elle propose : « Chaque inscrit devra verser un droit, ce droit serait de 1 franc par enfant. Nous avons eu cette année environ 2.000 colons, avec seulement 1.500 francs nous ferions face aux frais médicaux ».

Un Congrès de Colonies de Vacances doit se réunir à Paris au printemps, elle voudrait y faire cette proposition.

Ne serait-il pas bon que quelques-unes de nous s'y trouvassent pour appuyer cette demande qui réduirait de beaucoup nos frais. Comme M<sup>lle</sup> Delassaux le fait remarquer, on peut fort bien demander, même à de pauvres gens, un droit de 1 fr. puisque leurs enfants à la campagne ont toujours de quoi s'acheter des bonbons, des gâteaux ou des cartes postales. Mais heureusement cette année malgré les frais supplémentaires de maladie, nous sommes assez riches pour tout payer. Outre que la vente de charité des 10 et 11 février, nous avait assuré de belles recettes, nous avons reçu des dons généreux pour nos colonies de vacances.

Grâce à l'intervention de Sophie Cahen, le Grand Cercle nous a envoyé une somme de 200 fr. ; la Coopération féminine, par l'intermédiaire de M<sup>lles</sup> Dugard et Kastler, 80 fr. ; un cercle de dames de la rive gauche, par sa présidente, M<sup>me</sup> Person, 70 fr. ; nous avons encore reçu 30 fr. de M<sup>me</sup> Pichard, 35 fr. anonyme, 5 fr. d'Hélène Verly, 5 fr. de M<sup>me</sup> Bourgoïn et Marie Halpheu nous a donné 10 fr. pour acheter des chaussures ce dont nous avons été très heureuses car nos petits voyageurs usent à la campagne, à courir dans les champs force paires de souliers ; il ne faut pas oublier non plus les 60 fr. que représente la bourse de séjour à la mer.

Ce qui nous a aussi beaucoup touchées c'est l'aide que plusieurs mères de famille ont tenu à nous donner : M<sup>me</sup> Platet, dont cette année, nous avons envoyé 3 enfants à la campagne, nous a apporté 30 fr. ; M<sup>me</sup> Legai nous a remis 15 fr. pour le séjour de sa petite Maria qui est depuis longtemps notre cliente ; M<sup>me</sup> Préclin dont la fillette avait grand



besoin de bon air, nous a donné 25 fr. ; enfin M<sup>me</sup> Olivier nous a apporté 10 fr.

Nous avons encore été aidées par l'œuvre des visiteurs ; M. Lion, président du groupe de Passy, a été de moitié avec nous pour l'envoi de la petite Marguerite Heslouis et de deux jeunes Colin.

Enfin les quêtes que les élèves du lycée font entre elles pour nos petits pauvres, ont rapporté 184 fr. 60.

Maintenant que nos enfants sont revenus fortifiés de leur séjour à la campagne, n'oublions pas qu'ils ont besoin de vêtements chauds pour passer l'hiver ; et les ouvrières sont demandées aux réunions de couture.

Pour tout ce qui concerne nos familles nous en parlerons à la prochaine réunion de bienfaisance.



## L'UNION DES ASSOCIATIONS



Nous avons donné dans le courant de l'année dernière des renseignements très complets sur le projet d'une *Union française des Associations d'anciennes élèves des Lycées et Collèges de Jeunes filles*.

Il a paru *in-extenso* dans notre bulletin de Mai, un projet des statuts tels qu'ils avaient été élaborés dans une réunion préparatoire tenue le 9 avril dernier. A cette réunion un Comité provisoire s'était formé, qui a pendant quatre mois travaillé avec une inlassable activité à développer les forces de l'*Union* naissante.

Le projet de statuts légèrement modifié par ce Comité qui en a vu les défauts au cours de ses travaux, a été présenté à une Assemblée générale tenue à Paris, le 2 août à l'École des Hautes Etudes sociales.

Notre Assemblée générale du mois de mai, ou, plus exactement, le référendum qui a suivi, ayant voté à la majorité

des voix, notre adhésion à l'*Union*, nous étions représentées à son Assemblée générale par Mlle Marguerite Bondonis, secrétaire, délégué officiel, Mme Delzant, présidente, et Mlle Longley, secrétaire.

Notre Comité avant le vote de l'Assemblée générale du 19 mai, avait été tout acquis à ce projet de solidarité entre nous toutes, élèves des Lycées et Collèges de Jeunes filles de France, et il avait pris dès la réunion préparatoire du mois d'avril, une part très active à la formation de l'*Union*.

Mlle Milliard, notre vice-présidente, en faisait partie, et Mlle Longley avait été chargée provisoirement aussi, des fonctions de secrétaire du dit Comité ; elle assistait Mlle Desprez, vice-présidente de l'Association du Collège de Chartres, qui présidait cette première Assemblée générale de l'*Union*.

29 Associations des Lycées et Collèges ont maintenant adhéré à l'*Union* ; 20 d'entre elles étaient représentées à l'Assemblée du mois d'août ainsi que plusieurs autres qui, bien que ne faisant pas partie de l'*Union*, avaient répondu à l'invitation et dont les déléguées ont pris part à la discussion.

Mlle Desprez a ouvert la séance par une allocution, vivante et enthousiaste, dans laquelle elle a fait l'historique de l'*Union* jusqu'à ce jour et dit en termes précis et clairs, tout le bien que nous devons toutes trouver dans cette solidarité.

Les statuts ont été proposés, paragraphe par paragraphe et votés à la majorité après quelques discussions et de légères modifications.

L'*Union* était créée. L'Assemblée a ensuite procédé au vote de son Comité. Celui-ci qui doit se composer d'au moins 10 membres, et 15 au plus, a élu son bureau :

*Présidente* : Mlle Desprez, 23, quai d'Orsay.

*Vice-présidente* : Mlle Milliard, 24, Avenue de la Grande Armée.

*Secrétaire-générale* : Mme Weill, 15, rue Vauquelin.

*Secrétaire* : Mme Joly, 3, rue Meissonnier.

*Trésorière* : Mme Combat, 35, rue de Bellefond.



Le siège de l'Union est fixé chez la Présidente.

L'Union, telle qu'elle existe aujourd'hui est le fruit, vous le savez déjà de plusieurs projets.

Les Associations du Puy et Besançon réunies, avaient conçu simultanément avec les Associations de Lyon et Bordeaux, cette idée de rapprochement et de solidarité entre les anciennes élèves des établissements universitaires de France.

Mme Weill, l'infatigable déléguée du Lycée du Puy, dont le nom vous a été cité lors des premières démarches, a travaillé à la réussite de l'Union avec un zèle constant, elle a apporté dans ses travaux un dévouement et une persévérance dont nous la remercions sincèrement, il lui revient une part très légitime dans le succès de cette entreprise.

L'Union fonctionne maintenant, elle s'est fait connaître dès sa formation, et a déjà pu être utile.

Elle a organisé un service de placement qui a rendu de grands services ; par son entremise, beaucoup d'entre les sociétaires des Associations adhérentes, ont trouvé des situations.

Nous souhaitons maintenant, que ce mouvement de solidarité aille toujours croissant et que tous les Lycées et Collèges de Jeunes filles de France s'y rallient.

L'Union pour ses débuts, a besoin de sympathies, d'encouragements, et aussi d'argent.

Ceux qui voudront lui donner leur appui seront les bienvenus, et tous les dons seront reçus avec reconnaissance<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Art. 6 : Le titre de MEMBRE FONDATEUR s'obtient en versant en une ou deux annuités la somme de 500 francs ;

Le titre de MEMBRE BIENFAITEUR s'obtient en versant en une ou deux annuités la somme de 300 francs ;

Le titre de MEMBRE DONATEUR s'obtient en versant au minimum la somme de 100 francs ;

Les membres HONORAIRES versent une cotisation annuelle qui ne peut être inférieure à 10 francs.



## UN PROJET

---

C'est d'un projet Mesdemoiselles, que nous avons à vous entretenir aujourd'hui.

Ne trouvez-vous pas fâcheux que sorties du lycée définitivement, la plupart d'entre nous abandonnent complètement une étude que nous poursuivions au lycée avec intérêt ; celle de *l'Anglais*.

Il en est parmi nous qui ne peuvent, pour différentes raisons, se rendre en Angleterre ; celles-là ne pourraient-elles pas du moins prendre quelque intérêt à organiser au lycée des réunions pendant lesquelles il ne serait parlé qu'Anglais et qui leur permettraient ainsi de ne pas oublier ce qu'elles ont appris au lycée.

Cette idée aurait d'ailleurs ceci de charmant ; c'est qu'elle fournirait aux anciennes élèves une occasion de plus de se rencontrer et de continuer les amicales relations qu'elles entretenaient au lycée.

Mlle Scott voudra bien nous aider à organiser dans leurs débuts ces petites causeries, car vous comprenez bien qu'il ne faut pas que ces réunions amicales aient un air de cours — pas du tout.

Les anciennes qui auraient été en Angleterre seraient accueillies avec joie, Mlle Scott nous prêterait des revues Anglaises.

Allons, Mesdemoiselles, apportez-nous votre avis. Nous discuterons ce projet au Lycée Molière dans la salle de notre Association le jeudi 10 Novembre à 3 heures et nous serions heureuses que les élèves qui ont étudié l'allemand prennent la même initiative.



## Sociétaires et aspirantes nouvelles

---

### Sociétaires

- M<sup>lles</sup> Georgette Beautier, 23, rue La Fontaine ;  
Jeanne Crémieux, 31, Boulevard Arago ;  
Marthe Douy, 9 bis, rue Michel-Ange ;  
Alice Lagarde, 41, Boulevard Suchet ;  
Andrée Prontaut, 22, rue de Passy ;  
Jeanne Treney, 102, rue de la Tour.

### Aspirantes

- M<sup>lles</sup> Juliëtte Maze, 39, rue des Vignes ;  
Madeleine Nicol, 11, rue de la Tour ;  
Elisabeth Verrier, 3, rue Robert-le-Coin.
- 

## Mariages, Naissances, Décès

---

### Mariages

On nous annonce le mariage de :

- M<sup>lle</sup> Yvonne Calot, avec M. Gabriel Bernadou, sculpteur-  
statuaire ;  
M<sup>lle</sup> Béatrice Dreyfus, avec M. Edouard Chesne ;  
M<sup>lle</sup> Jeanne Sarrut, avec M. Pierre Bargeton, ingénieur,  
ancien élève de l'école Polytechnique ;  
M<sup>lle</sup> Paule Baudrillart, avec M. Maurice Kuhn, professeur  
d'anglais au Collège Chaptal ;  
M<sup>lle</sup> Madeleine Alis, avec M. Adolphe Lépinard, pharma-  
cien de l'Université de Paris ;

M<sup>lle</sup> Léontine Houin, avec M. René Pierron ;  
M<sup>lle</sup> Amélie Lengellé, avec M. Charles Aulier ;  
M<sup>lle</sup> Colette Javal, avec M. Picard.

### Naissances

M. Etienne Rondenay et M<sup>me</sup> Rondenay (Andrée Tavernier), nous ont fait part de la naissance de leur fils Jean.

Le capitaine Larras et M<sup>me</sup> Larras (Cilly Schöne), nous ont fait part de la naissance de leur fils Jean.

M. Albert Pezard et Mme Pezard (Gabrielle Godefroy), nous ont fait part de la naissance de leur fils André.

M. Marcel Bobin et M<sup>me</sup> Bobin (Yvonne Poirier) nous ont fait part de la naissance de leur fils Paul.

### Décès

Nous avons le regret d'apprendre les décès suivants :

M. Chévremont, oncle de M<sup>lle</sup> Ada Villepigne ;

M<sup>me</sup> veuve Finet, grand-mère de M<sup>me</sup> Chorât (Marguerite Finet), et de M<sup>me</sup> Marchand (Alice Finet) ;

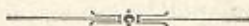
M. Hugoud, chevalier de la Légion d'Honneur, père de M<sup>me</sup> Fiequet ;

M<sup>me</sup> William Séligman, grand-mère de M<sup>lles</sup> Renée Séligman et Marie Michel ;

M. Albert Dujardin-Beaumetz, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre Royal d'Isabelle la Catholique, oncle de M<sup>lle</sup> Marie Dujardin-Beaumetz ;

M. Régnier, grand-père de M<sup>lles</sup> Germaine et Louise Rousselot.

Nous prions Madame Fiequet et nos compagnes d'agréer l'expression de notre profonde et douloureuse sympathie.





## AVIS & CORRESPONDANCE

---

M<sup>lle</sup> M. Lelièvre, trésorière, 135, rue Mozart, prie les sociétaires de bien vouloir lui faire parvenir les cotisations 1904-1905 avant le 1<sup>er</sup> janvier 1905, afin d'éviter à l'Association les frais de recouvrements par la poste.

On nous dit souvent que nos bulletins n'arrivent pas régulièrement à destination. Ils sont envoyés au commencement de chaque mois, du 5 au 10. — M<sup>lle</sup> J. Longley, secrétaire, Parc des Grimettes, Meudon (S.-et-Oise), prie les sociétaires dont les bulletins se seraient égarés, de le lui faire savoir afin qu'elle en puisse expédier un second exemplaire, les irrégularités étant dues, non à des oublis ou à des erreurs, mais à des fautes postales.

Une de nos compagnes, en Allemagne pour quelques mois, nous a écrit une lettre comme nous en voudrions recevoir beaucoup de nos sociétaires éloignées; elle nous dit l'intérêt qu'elle porte de loin à l'Association et nous indique plusieurs situations vacantes dans son entourage. Elle nous demande pourquoi nous n'insérons pas dans le Bulletin les offres d'emplois. Notre intention est de le faire, mais jusqu'à présent nous avons connu si peu de postes libres qu'ils ont toujours été occupés avant que nous ayons le temps de les proposer par la voie du Bulletin.

On demande dans un pensionnat, à Bad-Pyrmont, Allemagne, une jeune fille française, au pair, elle aurait à parler français et peut-être quelques leçons à donner. Elle aurait la faculté de suivre toutes les classes allemandes.

On demande dans un pensionnat, à Wernigerode, Allemagne, une jeune fille française, au pair, elle aurait à donner dix-huit leçons par semaine et pourrait suivre les classes allemandes.

On demande dans un pensionnat, à Heidelberg, Allemagne, une jeune fille française, qui s'engagerait à rester deux ans. Elle serait payée 500 marks la première année et 600 marks la seconde. Elle donnerait vingt leçons par semaine, serait libre deux après-midis, devrait se promener deux fois avec les élèves et aller en ville deux fois avec elles.

On demande une institutrice dans une famille en Espagne, français et piano, 200 fr. par mois, voyage payé.

\* \*

Ont passé avec succès les examens suivants :

*L'Agrégation d'Anglais*

M<sup>l</sup><sup>le</sup> Camille Michel-Briand, nommée professeur au Lycée de Jeunes filles de Moulins.

*Le certificat d'études secondaires (Octobre)*

M<sup>l</sup><sup>les</sup> Beautier Georgette,  
Carcassonne Suzanne,  
Chandebois Suzanne,  
Gilbert Alice,  
Misme Clotilde.

*Le Brevet élémentaire (Octobre)*

M<sup>l</sup><sup>les</sup> Lameyra Yvonne  
Poirier Jeanne  
Tencé Marie

\* \*

**ERRATA**

M<sup>l</sup><sup>le</sup> Pommier, surveillante générale du Lycée Molière, doit figurer dans la liste des Membres Honoraires de l'Association dont elle fait partie depuis l'origine.

M<sup>l</sup><sup>les</sup> Andrée Prontaut et Jeanne Treney devaient être inscrites dans l'Annuaire, parmi les aspirantes, elles sont maintenant sociétaires.





## Changements d'Adresses

---

- M<sup>lle</sup> Sophie Bernheim, Pensionnat Levenson, 8-9 ; Thargartenstrasse, Hanovre (Allemagne)
- M<sup>me</sup> Bernadou (Y. Colot), 235, rue Vercingétorix, Paris.
- M<sup>lles</sup> Camille Michel-Briand, 29, rue Jeanne-Marie Bourau, Moulins (Allier).
- Berthe Dega, St-Jean-Lasseille (Pyrénées-Orientales).
- Jeanne Guerreau, 7, rue Stanislas, Paris.
- Henriette Guerreau, à Médéah (Algérie).
- M<sup>me</sup> Rondenay (Andrée Tavernier), 5, rue Cambacérés, Paris.
- M<sup>lle</sup> Renée Séligman, 26, avenue de Villiers, Paris.



---

*Le Gérant : A. COUESLANT.*